espèce, tournant même lentement, peut broyer par jour 40 décalitres de graines, et fournit assez de graines concassées pour alimenter 2 paires de meules verticales.

Les graines ayant été écrasées sont portées au moulin à écraser ou froisser, dit *moulin hollandais*. Ce moulin, qui a aussi été employé à faire le cidre, écraser les olives, battre le plâtre, pulvériser le charbon, etc., est représenté, dans son état actuel de perfectionnement, dans la *fig.* 392, en élévation dans le sens de l'épaisseur des meules; la *fig.* 393 en

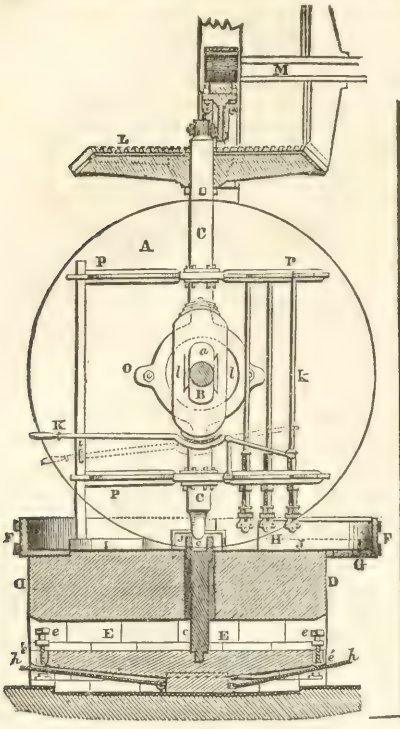



Fig. 393

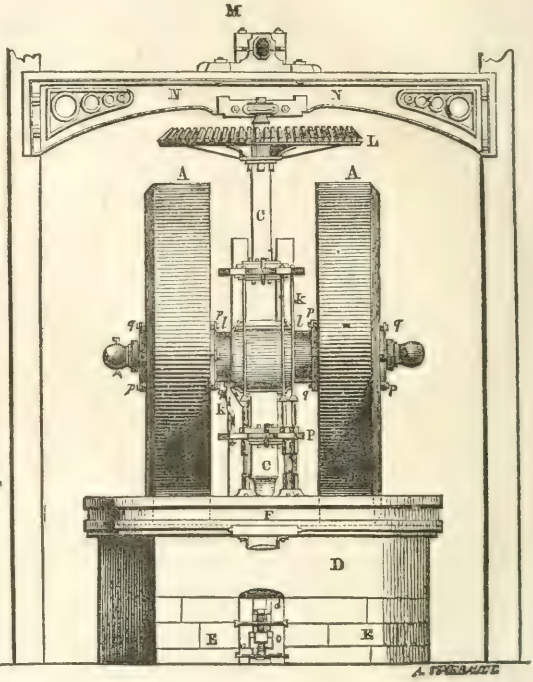



Fig. 392.

est une section verticale, faite suivant un plan parallèle aux meules et passant entre elles.

Les meules verticales A sont montées sur un essieu commun B qui passe dans une entaille allongée *a*, pratiquée dans l'arbre vertical C, par le mouvement duquel elles sont entraînées. Elles roulent sur une meule dormante D, posée sur un massif en maçonnerie E, et sur lequel se trouve la graine destinée à être froissée. F, caisse circulaire en bois, évidée dans le fond. Cette bordure est encastrée dans la meule dormante et n'en laisse à nu que la partie exposée à l'action des meules verticales. G, vanne pratiquée dans la bordure circulaire, et qu'on ouvre pour donner passage à la graine écrasée. Sous cette partie de la bordure se trouve enlevé un segment de la meule dormante, de sorte que la graine tombe dans un bassin auquel on donne la forme du segment. H I, râcloirs à frottement sur la meule dormante, qui servent à ramener sous les meules verticales la graine qui s'écarte. Le 1er de ces râcloirs est en tôle, et le 2e en bois. J, ramasseur mobile, qu'on abaisse ou qu'on soulève au moyen du levier K, et qui sert à ramener la graine vers la vanne G, par où elle tombe. Les râcloirs H I sont maintenus par leurs tiges dans des traverses de fonte P P. Les tiges *k*, auxquelles se trouve attaché le ramasseur, sont mobiles dans les mêmes traverses. La boîte *j*, qui entoure l'extrémité inférieure de l'arbre vertical, empêche la graine de tomber par l'œil de la meule dormante.

L'arbre vertical C reçoit le mouvement de la roue d'angle L, engrenant une roue semblable, montée sur l'arbre horizontal M, qui prend lui-même son mouvement sur le moteur. Cet arbre C passe dans un collier fixé sur le voussoir N. Son extrémité inférieure repose sur une crapaudine soutenue par la pièce *c*, passant par le centre de la meule dormante et posant elle-même sur le pont en fer E, qui est placé sous une voûte ménagée dans la maçonnerie. Au moyen de cette disposition, on n'éprouve plus aucune difficulté pour engrener l'arbre vertical C; on tourne les vis à caler *e*, et, à mesure qu'on les fait cheminer et qu'on exhausse le pont, on manœuvre à l'aide de cordes *h* une cale qui empêche la flexion du pont et soulage les vis, dont l'effort n'est que momentané.

Pour mettre en train, on commence par soulever le ramasseur J à la position indiquée par les lignes ponctuées *fig.* 393, en pressant sur le bras du levier K et en l'engageant sous un taquet *i*, fixé sur un des montans du râcloir I. On donne alors le mouvement et l'on jette sous la meule une charge de graine, qui se compose de 3/4 d'hectolitre. L'entaille oblongue *a*, dans laquelle passe l'essieu des meules, leur permet de monter ou de des-